

Municipalité Régionale de Comté de Lac-Saint-Jean-Est



Le 12 janvier 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST, TENUE MARDI LE 12 JANVIER 2021, À 19H30, PAR VISIOCONFÉRENCE ZOOM.

Présences :

Sylvie Beaumont, conseillère Ville d'Alma	Émile Hudon, maire Municipalité de Saint-Gédéon
Jules Bouchard, maire Municipalité de Saint-Nazaire	Louis Ouellet, maire Municipalité de L'Ascension de N.S.
Éric Simard, maire Municipalité de Labrecque	Marc Richard, maire Municipalité d'Hébertville
François Claveau, maire Municipalité de Saint-Bruno	Frédéric Tremblay, conseiller Ville d'Alma
Mario Desbiens, maire Municipalité de Sainte-Monique	Jocelyn Fradette, conseiller Ville d'Alma
Alain Fortin, conseiller Ville d'Alma	André Paradis, préfet et maire Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon
André Fortin, maire Ville Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	Marc Asselin, maire Ville d'Alma
Laval Fortin, conseiller Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon	Lise Garon, mairesse Municipalité de Lamarche
Réal Côté, maire Municipalité d'Hébertville-Station	Claude Delisle, maire Ville de Desbiens

Absences:

Marc Laliberté, maire Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Paradis, préfet et maire de Saint-Henri-de-Taillon.

Étaient également présents Sabin Larouche, directeur général et secrétaire-trésorier et Nathalie Audet, coordonnatrice à l'aménagement.

MOT DE BIENVENUE

Monsieur André Paradis, préfet, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes présentes.

Résolution 10690-01-2021

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

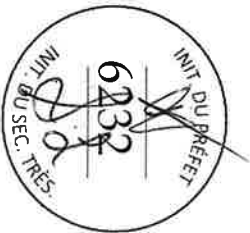
Il est proposé par monsieur Jocelyn Fradette, appuyé de monsieur Réal Côté:

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous:

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2020
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2020
5. Reconduction des comités
6. Contrat de service 2021 de la Corporation du circuit cyclable « Tour du lac St-Jean » - Autorisation de signature

**Municipalité Régionale de Comté
de Lac-Saint-Jean-Est**



7. Programme d'aide à l'entretien de la Route Verte – Dépôt du rapport des dépenses 2020-2021
8. Requalification de l'église de Saint-Gédéon – Appui au projet
9. Asphaltage du chemin du Golf à Saint-Gédéon – Services professionnels
10. Entente de délégation de droits fonciers et exploitation sable et gravier sur les terres du domaine de l'État.
11. Versement des crédits budgétaires 2021 – CIDAL
12. Approbation de la liste des déboursés du mois de décembre 2020
13. Affaires nouvelles
 - 13.1 Motion de remerciements M. Nicolas Martel
14. Période de questions pour les citoyens
15. Levée de la séance ordinaire

Résolution 10691-01-2021

EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par monsieur Alain Fortin, appuyé de monsieur Marc Richard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES:

D'exempter le directeur général de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2020.

Résolution 10692-01-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par monsieur Éric Simard, appuyé de monsieur Jules Bouchard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES:

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2020.

Résolution 10693-01-2021

FORMATION DES COMITÉS DE LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST POUR 2021

ATTENDU le contexte de la pandémie COVID-19;

ATTENDU QU'il y aurait lieu de reconduire les membres sur les différents comités de travail de la MRC;

POUR CES MOTIFS : Il est proposé par monsieur André Fortin, appuyé de madame Sylvie Beaumont;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

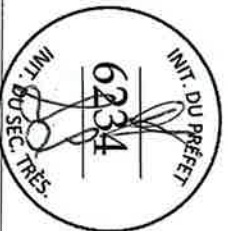
QUE le conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est entérine la nomination des membres qui siégeront sur les comités suivants pour 2021 :

**Municipalité Régionale de Comté
de Lac-Saint-Jean-Est**



<p>Comité : Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean</p> <p>André Paradis, préfet et maire de St-Henri-de-Taillon Réal Côté, maire d'Hébertville-Station Jules Bouchard, maire de St-Nazaire</p>	<p>Comité : Berges du lac Saint-Jean</p> <p>André Paradis, préfet et maire de Saint-Henri-de-Taillon Claude Delisle, maire de Desbiens Émile Hudon, maire de St-Gédéon Marc Asselin, maire d'Alma Mario Desbiens, maire de Ste-Monique André Fortin, maire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix</p>
<p>Comité : Milieu forestier</p> <p>André Paradis, préfet et maire de Saint-Henri-de-Taillon Mario Desbiens, maire de Ste-Monique Marc Laliberté, maire de St-Ludger-de-Milot André Fortin, maire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix Louis Ouellet, maire de L'Ascension Éric Simard, maire de Labrecque Alain Fortin, conseiller d'Alma À venir : représentant du CMR Substitut : Jules Bouchard, maire de St-Nazaire Substitut : Marc Richard, maire d'Hébertville</p>	<p>Comité : Administratif + Aménagement (7 membres)</p> <p>André Paradis, préfet et maire de Saint-Henri-de-Taillon Marc Asselin, maire d'Alma André Fortin, maire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix Émile Hudon, maire de St-Gédéon Louis Ouellet, maire de L'Ascension Mario Desbiens, maire de Sainte-Monique Sylvie Beaumont, conseillère d'Alma</p>
<p>Comité : Sécurité publique</p> <p>Sylvie Beaumont, conseillère d'Alma Jocelyn Fradette, conseiller d'Alma Réal Côté, maire d'Hébertville-Station François Claveau, maire de St-Bruno Éric Simard, maire de Labrecque Mario Desbiens, maire de Ste-Monique</p>	<p>Comité : Consultatif agricole</p> <p>Émile Hudon, maire de St-Gédéon Jules Bouchard, maire de St-Nazaire Alain Fortin, conseiller d'Alma Gérard Mathieu, agriculteur Sylvain Boly, agriculteur Raphael Vacher, agriculteur Évens Gagnon, agriculteur Régis Ouellet, représ. des citoyens</p>
<p>Comité : Sécurité incendie</p> <p>Alain Fortin, conseiller d'Alma Réal Côté, maire d'Hébertville-Station Jules Bouchard, conseiller de St-Nazaire Marie-Hélène Boly, dg Métabetchouan-Lac-à-la-Croix Normand Desgagné, dg de L'Ascension Sylvain Duchesne, dg d'Alma Maxim Fortin, directeur des services incendies Sabin Larouche, dg MRC</p>	<p>Comité : Service d'évaluation</p> <p>Marc Richard, maire d'Hébertville Émile Hudon, maire de St-Gédéon Jules Bouchard, maire de St-Nazaire Laval Fortin, conseiller, Saint-Henri-de-Taillon</p>

Municipalité Régionale de Comté de Lac-Saint-Jean-Est



<p>Comité : Projets structurants – Fonds Régions et Ruralité</p> <p>Éric Simard, maire de Labrecque Mario Desbiens, maire de Ste-Monique Marc Richard, maire d'Hébertville Réal Côté, maire d'Hébertville-Station Sylvie Beaumont, conseillère d'Alma Frédéric Tremblay, Conseiller d'Alma</p>	<p>Comité : Multiresource</p> <p>Alain Fortin, conseiller d'Alma Louis Ouellet, maire de L'Ascension Éric Simard, maire de Labrecque André Fortin, maire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix Jules Bouchard, maire de St-Nazaire Roger Allard, Société syvicole Chambord</p>
<p>Comité : Gestion des ressources humaines</p> <p>André Paradis, préfet et maire de St-Henri-de-Taillon</p> <p>À venir</p>	<p>Alain Goderre, Fédération québécoise de la faune Jean-Marc Tremblay, Société syvicole Mistassini Denis Thibeault, CIDAL Valère Boivin, Syndicat des producteurs de bois Michel Harvey, Regroupement des corporations de dév. secteur nord René St-Pierre, Syndicat producteurs bleuets Gérard Mathieu, UPA Dominic Bouchard, Coop forestière Petit-Paris Virginie Brisson, Tourisme ALSJ</p>
<p>Comité : Société d'énergie du Lac-Saint-Jean</p> <p>André Paradis, préfet et maire de St-Henri-de-Taillon Marc Laliberté, maire de St-Ludger-de-Milot Émilie Hudon, maire de Saint-Gédéon Alain Fortin, conseiller d'Alma</p>	<p>Comité : CIDAL</p> <p>André Paradis, préfet et maire de St-Henri-de-Taillon Marc Richard, maire d'Hébertville Éric Simard, maire de Labrecque</p>
<p>Comité : Investissement</p> <p>André Paradis, préfet et maire de St-Henri-de-Taillon Louis Ouellet, maire de L'Ascension François Claveau, maire de St-Bruno Sabln Larouche, dg MRC</p>	<p>Comité : Transport Collectif</p> <p>Éric Simard, maire de Labrecque François Claveau, maire de St-Bruno Jocelyn Fradette, conseiller d'Alma</p>
<p>Comité de Vigie – route 169</p> <p>André Paradis, préfet et maire de St-Henri-de-Taillon Marc Asselin, maire d'Alma André Fortin, maire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix Marc Richard, maire d'Hébertville</p>	<p>Comité : Destination Lac-Saint-Jean</p> <p>André Fortin, maire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix Virginie Brisson, Tourisme ALSJ Janie Maltrais, Tourisme ALSJ</p>
<p>Comité Inter municipal de coordination Véloroute</p> <p>André Paradis, préfet et maire de St-Henri-de-Taillon André Fortin, maire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix</p>	<p>Comité Transport adapté</p> <p>François Claveau, maire de St-Bruno</p> <hr/> <p>Comité CLAP</p> <p>Réal Côté, maire Hébertville-Station</p>

Municipalité Régionale de Comté de Lac-Saint-Jean-Est



Résolution 10694-01-2021

CONTRATS DE SERVICE 2021 DE LA CORPORATION DU CIRCUIT CYCLABLE « TOUR DU LAC SAINT-JEAN » – AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU QUE les trois municipalités régionales de comté du Lac-Saint-Jean ont procédé à la déclaration de leurs compétences à l'égard de la commercialisation, du développement, et de la gestion, de la coordination et exécution de l'entretien du circuit cyclable « Tour du lac Saint-Jean », conformément aux résolutions suivantes : les résolutions n^{os} 5385- 04-2007, 5387-04-2007, 5389-04-2007 de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, les résolutions n^{os} 2007-088, 2007-089, 2007-90 de la MRC du Domaine-du-Roy, et les résolutions n^{os} 96-07-07, 97-04-07, 98-04-07 de la MRC de Maria-Chapdelaine;

ATTENDU QUE les trois MRC ont convenu entre elles d'une entente intermunicipale de fourniture d'un service de coordination relativement à l'exercice des compétences qu'elles ont déclarées et par lesquelles elles ont délégué leurs compétences quant à l'entretien à la MRC du Domaine-du-Roy;

ATTENDU QUE les déclarations de compétences des MRC leur permettent de contracter avec tout organisme dans le cadre des compétences déclarées;

ATTENDU l'article 938 du Code municipal (L.R.Q. c. C-27.1) permettant aux MRC de contracter avec la Corporation du circuit cyclable « Tour du Lac-Saint-Jean », laquelle est un organisme sans but lucratif (OSBL);

ATTENDU QUE le comité intermunicipal de coordination, lors de sa réunion du 15 décembre 2020, a recommandé aux MRC de procéder à la signature des contrats de services relatifs à la coordination de l'entretien ainsi qu'à la commercialisation de la Véloroute des Bleuets;

POUR CES MOTIFS; Il est proposé par monsieur Émile Hudon, appuyé de monsieur Mario Desbiens ;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

QUE la MRC de Lac-Saint-Jean-Est autorise le préfet et le directeur général, à signer avec la Corporation du circuit cyclable « Tour du lac Saint-Jean » les ententes relatives à la coordination de l'entretien et à la commercialisation du circuit cyclable pour l'année 2021.

Résolution 10695-01-2021

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE – DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES 2020-2021

ATTENDU QUE le ministre des Transports du Québec a mis en place le Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (VÉLOCE III) – Volet 3 : Entretien de la Route verte et de ses embranchements ;

ATTENDU QUE le MTQ confirmait à la MRC du Domaine-du-Roy, agissant comme mandataire de la gestion de l'entretien pour la Véloroute des Bleuets, une aide financière pour l'année 2020-2021 pouvant atteindre 240 314 \$ et servant à l'entretien de la route Verte dans les trois MRC ceinturant le lac Saint-Jean;

ATTENDU QU'un premier versement représentant 80 % des dépenses admissibles prévues a déjà été transmis à la MRC du Domaine-du-Roy;

ATTENDU QUE pour obtenir le deuxième versement de l'aide financière consentie, les MRC doivent adopter un rapport confirmant les dépenses d'entretien réalisées pour l'année financière visée;

**Municipalité Régionale de Comté
de Lac-Saint-Jean-Est**



ATTENDU le rapport synthèse des dépenses engagées par les municipalités pour l'entretien de la route Verte, et ce, pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021;

POUR CES MOTIFS; Il est proposé par monsieur Laval Fortin, appuyé de monsieur André Fortin ;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

QUE la MRC de Lac-Saint-Jean-Est adopte le rapport synthèse des dépenses engagées par les municipalités pour l'entretien de la route Verte, et ce, pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, et que la MRC mandataire le transmette au ministre des Transports du Québec pour bénéficier du deuxième versement de l'aide financière 2020-2021.

Résolution 10696-01-2021

REQUALIFICATION DE L'ÉGLISE SAINT-ANTOINE-DE-PADOUE DE SAINT-GÉDÉON – APPUI AU PROJET

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Gédéon souhaite requalifier l'Église Saint-Antoine-de-Padoue pour en faire un centre multifonctionnel;

CONSIDÉRANT QUE ce projet viendra ajouter un service important pour la population de Saint-Gédéon;

CONSIDÉRANT QU'un protocole d'entente impliquant la municipalité et la Fabrique fera en sorte que le bâtiment pourra continuer d'être utilisé comme lieu de culte;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Gédéon a adressé une demande d'aide financière auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec afin de financer une partie des investissements importants pour modifier l'Église;

POUR CES MOTIFS; Il est proposé par monsieur Réal Côté, appuyé de monsieur Louis Ouellet;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

QUE le conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est donne son appui à la municipalité de Saint-Gédéon dans ses démarches visant à réaliser le projet de requalification de l'Église Saint-Antoine-de-Padoue pour en faire un centre multifonctionnel.

Résolution 10697-01-2021

TRAVAUX DE PAVAGE DU CHEMIN DU GOLF À SAINT-GÉDÉON – SERVICES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est maître-d'œuvre de la réalisation des travaux d'amélioration du Chemin du Golf à Saint-Gédéon;

CONSIDÉRANT QUE la MRC doit procéder au pavage du tronçon du Chemin du Golf sur lequel les travaux ont été effectués;

CONSIDÉRANT QUE la MRC désire confier un mandat à une firme spécialisée en ingénierie pour préparer l'appel d'offres et la surveillance des travaux;

CONSIDÉRANT QUE la totalité des travaux sera payée par une aide financière obtenue du gouvernement du Québec;

POUR CES MOTIFS; Il est proposé par monsieur Louis Ouellet, appuyé de monsieur André Fortin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

Municipalité Régionale de Comté de Lac-Saint-Jean-Est



QUE le conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est confie un mandat à la firme WSP pour préparer les documents d'appel d'offres et la surveillance des travaux de pavage d'un tronçon du Chemin du Golf à Saint-Gédéon;

QUE le coût du mandat est de 32 966 \$, taxes en sus en référence à l'offre de services P20-11006-64.

Résolution 10698-01-2021

ENTENTE DE DÉLÉGATION DE LA GESTION DE CERTAINS DROITS FONCIERS ET DE LA GESTION DE L'EXPLOITATION DU SABLE ET DU GRAVIER SUR LES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT – RENOUVELLEMENT – ACCEPTATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est délégataire de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le 8 septembre 2020, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a conclu une entente de principe avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) prévoyant le déploiement d'un nouveau programme de délégation pour remplacer celui actuellement en vigueur relativement à la villégiature et aux mines;

CONSIDÉRANT QUE le texte de la nouvelle entente a été soumis au conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pour approbation;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la MRC sont en accord avec les termes de la nouvelle entente;

POUR CES MOTIFS; Il est proposé par monsieur François Claveau, appuyé de madame Sylvie Beaumont;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

QUE le conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est accepte les termes de la nouvelle Entente de délégation de certains droits fonciers et de la délégation de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État pour une durée de cinq ans à compter de sa signature;

QUE le conseil de la MRC autorise le Préfet et/ ou le directeur général à signer l'Entente pour et au nom de la MRC.

QUE copie de la présente soit transmise aux personnes suivantes :

M. Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles;
M. Éric Girard, député de Lac-Saint-Jean;
M. Frédéric Perreault, direction régionale du MERN;
M. Pierre Châteauvert, directeur des politiques de la FQM;
Aux MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean et à Ville de Saguenay.

Résolution 10699-01-2021

VERSEMENT DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2021 À LA CIDL

ATTENDU QUE les opérations de fonctionnement de la Corporation d'innovation et de développement Alma-Lac-Saint-Jean (CIDAL) sont financées par Ville d'Alma ainsi que par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est;

ATTENDU QUE pour 2021, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a réservé des crédits budgétaires de 794 308 \$ pour la CIDL;

ATTENDU QUE l'article 123 de la Loi sur les compétences municipales permet à la MRC de financer les activités dudit organisme;

**Municipalité Régionale de Comté
de Lac-Saint-Jean-Est**



POUR CES MOTIFS : Il est proposé par monsieur Réal Côté, appuyé de monsieur Jules Bouchard;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

QUE le conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est accepte de défrayer en douze (12) versements égaux la contribution financière mentionnée dans le préambule de la présente résolution;

QUE cette contribution financière soit financée comme suit :

- Par le FRR 298 392 \$
- Par le Fonds général 495 916 \$

Résolution 10700-01-2021

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par monsieur Frédéric Tremblay, appuyé de monsieur Claude Delisle;

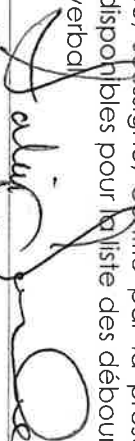
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES:

D'accepter la liste des déboursés du mois de décembre 2020 de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, ladite liste faisant partie intégrante du procès-verbal.

DÉCEMBRE 2020	
Compte courant MRC	1 310 551.08 \$
Compte TPI	64 412.01 \$
Compte Parc des Iles	0 \$
Compte baux de villégiature	17 674.42 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des déboursés qui fait partie intégrante du procès-verbal


Sabin Larouche, directeur général

Résolution 10701-01-2021

MOTION DE REMERCIEMENTS – MONSIEUR NICOLAS MARTEL

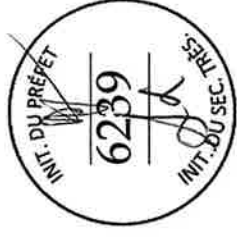
Une motion de remerciements est proposée par monsieur Jocelyn Fradette, appuyé de monsieur Émile Hudon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

À l'endroit de monsieur Nicolas Martel, en reconnaissance du travail réalisé comme membre du conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pendant plusieurs années à titre de maire de ville de Desbiens.

Il est en outre résolu de souhaiter la bienvenue à monsieur Claude Delisle qui représentera la ville de Desbiens au cours des prochains mois.

**Municipalité Régionale de Comté
de Lac-Saint-Jean-Est**



PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES CITOYENS

Aucune question n'est posée par les citoyens.

Résolution 10702-01-2021

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par monsieur Laval Fortin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES:

DE lever la présente séance ordinaire à 19h44.

André Paradis, préfet

Sabin Larouche, directeur général et
secrétaire-trésorier



**Municipalité Régionale de Comté
de Lac-Saint-Jean-Est**